

CIRM

Centre National de Création Musicale

Le CIRM, Centre National de Création Musicale est l'un des huit centres nationaux de création musicale français (*). Il a pour mission de diffuser et de promouvoir le répertoire de la musique contemporaine en déployant ses activités principalement autour de quatre axes : **production, diffusion, formation et recherche**.

Le CIRM accueille toute l'année dans ses studios **des compositeurs en résidence** et leur commande des œuvres réalisées avec ses moyens technologiques. Ces œuvres sont créées dans le cadre du **Festival MANCA** ou encore programmées lors d'événements nationaux ou internationaux, avec la contribution de la technologie du CIRM.

Des partenariats, dont le but est de faciliter la diffusion des œuvres avec moyens électroniques, sont mis en place avec les interprètes ou avec les organisateurs d'événements musicaux en France et dans le monde entier. La technologie du CIRM, avec celle des autres studios de recherche musicale, réactualise également des œuvres déjà créées.

Le CIRM élabore différents programmes de **formation** visant à faire connaître la musique contemporaine à un plus large public. Des **rencontres/conférences** sont organisées avec des compositeurs, des chercheurs, des ingénieurs du son et les assistants musicaux qui travaillent dans ses studios. **Des stages d'initiation et de formation professionnelle sur les logiciels d'informatique musicale** utilisés au CIRM sont proposés. Ces formations, associées à divers partenariats (Education Nationale, Université de Nice Sophia Antipolis - Université Côte d'Azur, CNR de Nice...), peuvent être adaptées à tout public et à toute structure.

Dans le domaine de la **Recherche**, le CIRM est à l'origine du projet « Neuromuse ». Situé à la croisée de la création artistique, des sciences de la cognition et de l'informatique théorique, "Neuromuse" a pour objet l'étude et le développement de réseaux neuromimétiques pour la composition musicale. Le CIRM travaille aussi depuis 2013 avec de nombreux partenaires à un projet autour du «bureau du compositeur» du XXIème siècle (développements logiciels, ergonomie, design, connectique, simulations...).

Depuis 2004, le CIRM amplifie son rayonnement international, avec de nombreux partenariats : CNMAT (Center for New Music and Audio Technologies), à l'Université de Californie (Berkeley), le Conservatoire Tchaïkovski de Moscou, le Conservatoire de Shanghai... En 2015, le CIRM adhère à la Comue (Communauté d'Universités et d'Établissements) et devient membre de Université Côte d'Azur (UCA).

Rappel historique :

1968 - Fondation du CIRM par le compositeur **Jean-Etienne Marie**, qui fut à l'origine du premier cours d'électro-acoustique musicale en France en 1959.

1978 - Premier Festival MANCA à Nice

1996 - Le CIRM obtient du Ministère de la culture le label " Centre National de Création Musicale"

2015 - Le CIRM intègre l'Université Côte d'Azur (UCA)

(*) Athénor (Saint-Nazaire), CESARE (Reims), CIRM (Nice), GMEM (Marseille), GMEA (Albi), GRAME (Lyon), La muse en circuit (Alfortville) et VOCE (Pigna).